



Les Karella 18 décembre 2025

« Les rats quittent le navire » cette phrase prononcé par Sophie Binet secrétaire générale de la CGT lui vaut une mise en examen.

Elle faisait suite à un chantage à l'emploi de Bernard Arnault qui estimait que le projet de surtaxe sur les entreprises, proposé par le gouvernement de François Bayrou, « poussait à la délocalisation ».

N'est-il pas plus violent de menacer de délocaliser après avoir accumulé des fortunes grâce aux aides publiques, aux infrastructures et au système éducatif et aux travailleurs de notre pays ?

Un collectif de patron classé à l'extrême droite, qui se sont senti visé par cette expression populaire ont porté plainte pour diffamation s'inscrivant dans un contexte général de régression sociale.

Au-delà de cette affaire, c'est la 5e procédure judiciaire contre un membre du bureau confédéral de la CGT en 2 ans. S'attaquer à un membre de la CGT, c'est s'attaquer à nous tous.

L'ensemble des organisations syndicales (CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, SOLIDAIRE, FSU), dans un communiqué, ont apporté leur soutien à Sophie Binet et ont fait leur « cette liberté de ton »

Les syndiqués CGT Thales, réunis en Assemblée Générale en décembre 2025, soutiennent sans réserve les déclarations de leur secrétaire générale tant sur la forme que sur le fond, demande l'arrêt immédiat des poursuites et de la criminalisation de l'action syndicale.